



Non paiement de la Pension alimentaire et retour a la normal après baisse de Pension alimentaire

Par **Marine31**, le **08/06/2019** à **18:28**

Bonjour

Je me permet de vous écrire pour avoir si possible des réponses à mes question
Il a maintenant 6ans mon mari c'est séparé de sont ex avec qui il a eu deux enfants un JAF a
étais mis en place avec une pension alimentaire de 300€ a la demande de monsieur
Sauf qu'il a eu de graves problème de santé donc plus de travaille donc plus de revenu il a
donc étais dans l'incapacité de payer les pension alimentaire il a refais un 1 er jugement de
baisse de pension refusé appel refusé et la 3 eme a étais la bonne la pension a étais baisser
a 200€ entre temps on envoyer a madame 150€ de pension car impossible d'envoyer 300€
car madame a déménager a 3h de route et qu'on a de petit moyen
On a donc de suite mis en place un virement permanent de 200€
Sauf que madame n'est pas du tout contente et nous menace de nous mettre au pénal
Elle avait déjà fais appel a la CAF on a eux deux saisie sur salaire et sa étais stopper en
attendant le rendu du jugement
On souhaitais payer une pension mes avec 1000€ de revenu par mois je vois pas comment
on aurais pu sens sortir
Madame vie en couple et est herberge a titre gratuit chez Monsieur et pas de frais réel
Merci au personne qui prendrons le temps de répondre